Frév'infos #2

4 mai 2020

La petite lettre d'info de Frévin-Capelle

L'école ne rouvrira pas ses portes le 11 mai

Depuis l'annonce ministérielle d'une reprise progressive de l'école à partir du 11 Mai, les Maires du RPI tentent de répondre à de nombreuses interrogations sur sa mise en oeuvre pour nos écoles.

En concertation

Dernièrement ils se sont réunis pour échanger avec les acteurs en charge de cette mise en œuvre sur le terrain : le SIVU des écoles, la Directrice du RPI ainsi que le Président de l'association des Parents d'Elèves.

Ensemble, lls ont fait le constat qu'il serait difficile de respecter le protocole sanitaire imposé par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Et sur le terrain ?

La configuration de notre RPI organisé sur 3 sites et 4 classes de 22 à 29 élèves, la taille de nos locaux, le nombre limité de sanitaires, la capacité insuffisante en moyens humains et matériels par rapport aux besoins d'organisation, l'impossibilité de proposer les services de cantine, de garderie ou même un transport scolaire adéquat, etc. Ces contraintes d'organisation empêchent de garantir la sécurité sanitaire des enfants, du personnel enseignant et du SIVU.

Par conséquent, les écoles de notre RPI ne rouviront pas à partir du 11 Mai 2020. Une nouvelle rencontre est prévue fin mai afin d'évaluer la situation en fonction des conditions et de l'évolution de la crise sanitaire.

FRÉVIN-CAPELLE
Le village des Raunes

frevincapelle.fr
facebook.com/frevincapelle
contact@frevincapelle.fr
Rue de la Mairie 62690 Frévin-Capelle
09 61 47 08 99

La mairie de Frévin-Capelle vous accompagne pendant le confinement lors de permanences téléphoniques :

Lundi : 14h > 17h
Vendredi : 9h30 > 12h

au 09 61 47 08 99

ou sur mairie@frevincapelle.fr

En cas d'urgence vous pouvez contacter le Maire, Philippe CARTON au 06 19 99 41 67

INFO' CHRONO

Gestion des déchets

Les décheteries sont ouvertes pour les déchets verts uniquement le jour de la collecte des ordures ménagères.

Permanences de mairie

À compter du 11 mai (si déconfinement), nous incitons les administrés à privilégier les demandes de renseignement par téléphone ou par mail. Pour les demandes nécessitant votre venue en mairie, il sera indispensable de prendre rendez-vous avec le secrétariat afin que chaque personne soit accueillie individuellement dans le respect des consignes de distanciation sociale. Il faudra vous munir de votre stylo, frapper à la porte d'entrée à votre arrivée et vous passer les mains au gel hydroalcoolique. Merci de votre compréhension.

Des trottoirs ...pas des crottoirs !

Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à respecter la chaussée et les espaces verts. Pour cela il n'y a qu'une seule solution, ramasser les déjections. Garder le village et les espaces publics propres et débarrassés de tous déchets, c'est l'affaire de tous !

8 mai : Un drapeau sur chaque maison

En raison de la situation sanitaire actuelle et des mesures de confinement, le 75ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 ne pourra pas se dérouler dans les conditions habituelles.

La cérémonie devant le monument aux morts se tiendra en cercle très restreint et la population ne pourra pas y participer.

Le Président de la République a souhaité que tous les citoyens puissent manifester une solidarité du souvenir à l'égard de celles et ceux qui se sont battus et sont morts pour la patrie.

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, invite donc tous les habitants du Pas-de-Calais à participer en pavoisant d'un drapeau français leurs habitations. Vendredi 8 mai, ensemble, mettons Frévin-Capelle aux couleurs de la France !

3 masques pour les Raunes : La commune de Frévin-Capelle va fournir gratuitement, d'ici peu, un masque en tissu réutilisable à chaque habitant du village. Celui-ci devrait arriver en semaine 20 en complément de deux autres masques mis à disposition par la Région Hauts de France et la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois. Les masques seront à laver avant usage !